

N°DEC23_064



DECISION

Prise en vertu de la délégation du Conseil Municipal

DEC23_064 - Contrat de cession avec la société ZD Productions pour le concert de Josef Josef

Le Maire de la Ville de Montigny-lès-Cormeilles,

Agissant en vertu de la délibération n°20.033 du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs,

Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le contrat proposé par la société ZD Productions, sise 10 rue Belgrand à Paris (75020), représentée par Monsieur Sylvain Derouault, en sa qualité de Président,

Considérant qu'il est nécessaire de passer un contrat avec la société ZD Productions, pour une représentation du « concert de Josef Josef » le mercredi 21 juin 2023 à 20H30 au Centre culturel Picasso de Montigny-lès-Cormeilles,

DECIDE de signer ledit contrat avec la société la société ZD Productions, dont le SIRET est 803 685 197 000 11,

PRECISE que la dépense d'un montant de 6 400 € HT, soit 6 752 € TTC (six-mille sept cent cinquante-deux euros) est inscrite au budget communal en cours.

Fait à Montigny-lès-Cormeilles,
le 19 juin 2023

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé à l'encontre de la présente décision pendant un délai de deux mois à partir de la date la plus tardive parmi :

- la date de réception en sous-préfecture d'Argenteuil
- la date de sa publication sur le site internet de la Commune
- ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé auprès de Monsieur le maire, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux de deux mois qui commencera à courir à nouveau soit à compter de la notification de la réponse de Monsieur le maire, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse dans ce délai.

Jean-Noël CARPENTIER,
Maire



Mis en ligne sur le site de la ville le : 20/06/2023